

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juillet 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Chokri KHANFIR qui a émis des réserves.

Bilan arrêté au 31 Décembre 2004

ACTIFS

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de Dinars Tunisien)

	NOTES	2004	2003
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	4-1	2 491	2 090
Amortissements		-1 911	-1 578
		580	512
Immobilisations Corporelles	4-2	1 486 697	1 514 215
Amortissements		-959 631	-892 721
		527 066	621 494
Immobilisations Financières	4-3	174 886	81 327
Provisions		-6 636	-7 988
		168 250	73 339
Total des Actifs Immobilisés		695 896	695 344
Autres Actifs Non Courants	4-4	52 720	51 599
Total des Actifs Non Courants		748 616	746 943
Actifs Courants			
Stocks	4-5	33 807	34 684
Provisions		-10 278	-9 420
		23 529	25 264
Clients et Comptes Rattachés	4-6	60 945	58 487
Provisions		-26 120	-25 618
		34 825	32 869
Autres Actifs Courants	4-7	131 754	111 958
Placements et Autres Actifs Financiers	4-8	11 264	81 884
Liquidités et Equivalents de Liquidités	4-9	237 286	194 640
Total des Actifs Courants		438 658	446 616
TOTAL DES ACTIFS		1 187 274	1 193 559

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de Dinars Tunisien)

	NOTES	2004	2003
Capitaux propres			
Capital Social	4-10	77 597	77 597
Réserves		343 147	343 147
Autres capitaux propres		461	645
Résultats Reportés		-147 433	-130 453
Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice		273 772	290 936
Résultat de l'Exercice Après Impôt		27 675	-8 715
Total Capitaux Propres Avant Affectation		301 447	282 221
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunts	4-11	437 993	496 348
Provisions	4-12	89 676	73 925
Autres Passifs Non Courants	4-13	20 862	28 652
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		548 531	598 925
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	4-14	61 833	59 640
Autres Passifs Courants	4-15	194 972	166 367
Autres Passifs financiers	4-16	80 491	86 406
TOTAL PASSIFS COURANTS		337 296	312 413
Total des Passifs		885 827	911 338
Total des Capitaux Propres & Passifs		1 187 274	1 193 559

Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2004

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de dinar Tunisien)

	NOTES	2004	2003
Produits d'Exploitation			
Revenus	5-1	799 949	647 579
Autres Produits d'exploitation	5-2	41 846	41 877
Total des Produits d'Exploitation		841 795	689 456
Charges d'Exploitation			
Achats Consommés de marchandises Vendables	5-3-1	- 2 783	-7 228
Achats d'Approvisionnements Consommés	5-3-2	-160 439	-100 617
Charges de Personnel	5-4	-149 792	-156 661
Dotations aux Amortissement et aux Provisions	5-5	-130 731	-128 386
Redevances Aéronautiques	5-6	-192 163	-151 389
Autres Charges d'Exploitation	5-7	-192 524	-161 842
Total des Charges d'Exploitation		- 828 432	-706 123
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 363	-16 667
Charges Financières Nettes	5-8	-21 920	-24 118
Produits des Placements	5-9	17 853	18 078
Autres produits financiers	5-10	2 356	336
Autres Gains Ordinaires	5-11	33 139	37 797
Autres Pertes Ordinaires	5-12	-17 114	-24 139
Résultat Activités Ordinaires Avant Impôt		27 677	-8 713
Impôt sur les Bénéfices		-2	-2
Résultat Activités Ordinaires Après Impôt		27 675	-8 715

Résultat Net de l'Exercice		27 675	-8 715
Effets des Modifications Comptables	3-9	-8 265	-
Résultat Après Modifications Comptables		19 410	-8 715

Etat des flux de Trésorerie arrêté au 31 décembre 2004

RUBRIQUES	NOTES	2004	2003
(En milliers de dinar Tunisien)	6-1		
Encaissements reçus des clients		769 117	627 432
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-596 072	-495 373
Intérêts payés		-21 161	-24 208
Impôts, Droits et Taxes et versements assimilés		-26 089	-22 405
Primes d'assurance déboursées		-12 234	-12 043
Autres flux affectés à l'exploitation		-5 390	-3 841
Flux net lié à l'exploitation		108 171	69 562
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT	6-2		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-7 462	-5 494
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		11	2 677
Acquisitions d'immobilisations financières		-7 448	-3 566
Cessions d'immobilisations financières		2 727	507
Prêts à Long et Moyen Termes accordés		-25 244	-14 875
Remboursements de prêts et cessions d'obligations		32 240	21 989
Intérêts et Dividendes reçus		19 429	17 236
Autres flux liés aux activités d'investissement		-497	-2
Flux net lié à l'investissement		13 756	18 472
FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT	6-3		
Dividendes et autres distributions aux actionnaires		0	0
Remboursements d'emprunts		-81 956	-85 640
Flux net lié au financement		-81 956	-85 640
INCIDENCES DES VAR. DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIV. DE LIQUIDITES	6-4		
		2 675	1 820
VARIATION DE TRESORERIE		42 646	4 214
Trésorerie au début de la période		194 640	190 426
Trésorerie à la fin de la période		237 286	194 640

Schéma des soldes intermédiaires de gestion 2004

PRODUITS	2004	2003	CHARGES	2004	2003	SOLDES	2004	2003
Ventes de marchandises	5 467 016,595	13 104 404,503	Coûts d'achat des mses vendues	-2 783 269,674	-7 228 331,223	Marge Commerciale	2 687 746,921	5 876 073,280
Revenus et Autres Produits D'exploitation	836 327 645,125	676 351 837,405	Achats d'approvi. Consommés	-160 439 298,189	-100 616 680,648	Marge Sur Coût Matières	675 888 346,936	575 735 156,757
Marge Commercial	2 683 746,921	5 876 073,280						
Marge sur coût matières	675 888 346,936	575 735 156,757						
Total...	678 572 093,857	581 611 230,037	Autres charges externes	-382 738 307,467	-311 286 591,645	Valeur Ajoutée Brute	295 833 786,390	270 324 638,392
Valeur ajoutée brute	295 833 786,390	270 324 638,392	Impôts et Taxes	-1 948 551,651	-1 944 218,686			
			Charges de Personnel	-149 792 062,415	-156 661 161,592			
			Total...	-151 740 614,066	-158 605 380,278	Excédent Brut d'Exploitation	144 093 172,324	111 719 258,114
Excédent brut d'exploitation	144 093 172,324	111 719 258,114	Autres charges ordinaires	-17 114 087,900	-24 139 661,265			
Autres gains ordinaires	35 948 901,857	38 335 292,462	Charges financières	-21 072 098,766	-22 730 703,025			
Produits financiers et des placements	17 852 623,725	18 078 429,031	Dots. aux Amts. et aux Provisions	-132 031 556,371	-129 975 361,099			
Transferts de charges	-	-	Impôts sur les bénéfices	-2 000,000	-2 000,000			
Total...	197 894 697,906	168 132 979,607	Total...	-170 219 743,037	-176 847 725,389	Résultat Activités Ordinaires Ap. Impôts	27 674 954,869	-8 714 745,782
Résultat activités ordinaires après impôt	27 674 954,869	-8 714 745,782	Effet négatif Modifications Comptables	-8 265 182,362	-			
Effets positifs Modifications Comptables								
Total...	27 674 954,869	-8 714 745,782	Total...	-1 684 489,054	-	Résultat Net Ap. Modif. Comptable	19 409 772,507	-8 714 745,782

NOTES AU ETATS FINANCIERS

Situation arrêtée au 31 Décembre 2004

Montants exprimés en Milliers de Dinars Tunisiens sauf indication contraire

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » est une société anonyme de droit tunisien créée en 1948. Son capital social, s'élevant à 77 597 300 DT, est reparti en 15 519 460 actions de 5 dinars chacune répartis comme suit :

La société a pour objet :

- ✓ L'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes ;
- ✓ L'organisation et l'exploitation de services de transports terrestres ou maritimes nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- ✓ La demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- ✓ Toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés.

La société est membre de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), et elle opère sur le marché à travers un réseau de représentations et d'agences qui couvre la plupart des pays d'Europe ainsi que plusieurs pays d'Afrique et du Moyen orient.

Ses activités sont actuellement assurées par une flotte de 29 avions en exploitation, répartis comme suit :

- Quatre Boeing 737-500 ;
- Sept Boeing 737-600 ;
- Douze Airbus 320 ;
- Trois Airbus 319 ;
- Trois Airbus 300-600.

Au 31 Décembre 2004, TUNISAIR détient également en hors exploitation, quatre avions Boeing 737-200.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'exercice 2004 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- ❖ La concession de l'activité vente à bord à la société Hamila « SHCI » à compter du 2ème semestre 2004.
- ❖ La cession des actions France - Télécom pour une valeur de 2 727 KDT.
- ❖ Le départ à la retraite anticipée de 412 employés au courant du premier semestre 2004.
- ❖ La participation à l'augmentation du capital de l'UIB à hauteur de 5 351 KDT.
- ❖ La poursuite du programme de restructuration de TUNISAIR par la création en 2004 d'une nouvelle filiale « Tunisair Handling » 100% TUNISAIR.
- ❖ L'augmentation de l'ordre de 22,7% du trafic dont 36,6% pour le charter.
- ❖ La hausse du prix du carburant de 35%.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

3.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
• Constructions	33 ans
• Constructions sur sol d'autrui	Entre 20 et 50 ans
• Matériels de transport aérien	10 ans
• Moteurs et équipements de rechange- avioniques	8 et 10 ans
• Matériels d'exploitation	10 et 12 ans
• Matériels et outillages	10 et 12 ans
• Matériels de transport	5 ans
• Equipements de Bureaux	10 ans
• Autres immobilisations corporelles	5 et 10 ans

Les biens acquis en leasing par Tunisair ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de la « prééminence du fond sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

3.3 Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3.4 Stocks :

- Les stocks d'exploitation font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks techniques font l'objet d'un inventaire tournant.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.
- Le stock technique non mouvementé depuis 5 ans fait l'objet d'une provision pour dépréciation qui couvre la totalité de la valeur de ce stock.

3.5 Provisions pour créances douteuses :

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux et sont totalement provisionnées.

3.6 Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours IATA.

Les emprunts de financement des avions sont comptabilisés au taux BCT.

Elles sont converties à la fin de l'exercice au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice, et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les profits de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante des crédits échéance par échéance.

3.7 Provisions pour grosses réparations des avions et des réacteurs :

Les grands entretiens des réacteurs et les grandes visites des avions font l'objet de provisions pour grosses réparations.

Ces provisions sont constituées par application d'un taux horaire sur le nombre d'heures de vol réalisées au cours de l'exercice et ce dans la limite d'un plafond prédéfini.

Les coûts horaires d'entretien et les plafonds des provisions à constituer sont déterminés par référence aux réalisations précédentes.

Lors de la réalisation des grosses réparations des réacteurs et des grandes visites des cellules-avions, le cumul des provisions déjà constatées est repris en couverture des charges résultantes de ces travaux d'entretien.

3.8 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une certaine durée (24 mois) de non-utilisation du titre de transport par son acquéreur.

3.9 Changement de méthode de comptabilisation et de présentation :

- Les pertes et gains de change latents résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture sont portés au compte « écart de conversion » et sont résorbés linéairement à partir du 2004 sur la durée restante par échéance des crédits au lieu de la durée des crédits entraînant des effets de modifications comptables pour un montant de 1,7 MD.
- Conformément aux dispositions de l'I.F.R.S 19 relatives aux avantages du personnel (qui prescrivent leur comptabilisation immédiate en tant que charges et passifs), Tunisair a constaté l'engagement pris vis-à-vis de la CNSS en Novembre 1998 et Septembre 2001 quand aux versements des indemnités de départ sous forme de pensions ayant entraînée des effet de modification pour un montant de 6,6 MD

4. NOTES AU BILAN**BILAN ACTIFS****4.1 Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	2004	2003
Logiciels	2 358	1 957
Fonds commercial	101	101
Droit au bail	32	32
Immobilisations en cours	-	-
Total brut	2 491	2 090
Amortissements	<1 911>	<1 578>
Total net	580	512

4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2004	2003
Terrains	2 844	2 844
Constructions	19 919	19 731
Constructions sur sol OACA	25 143	24 730
Constructions en cours	263	271
Matériels de transport aérien	1 226 550	1 226 550
Matériels de transport aérien en cours	110	110
Moteurs et équip. de rechange avionique	129 140	123 838
Matériels d'exploitation	13 456	241 642
Equipements de bureau	34 986	32 510
Matériels de transport roulants	7 120	15 936
Matériels et outillages	14 896	14 042
Autres immobilisations corporelles	11 983	11 668
Autres immobilisations en cours	287	343
Total brut	1 486 697	1 514 215
Amortissements	<959 631>	<892 721>
Total net	527 066	621 494

Immobilisations incorporelles au 31/12/2004 (en dinars)

Désignation	valeur Brute Début exercice	Acquisition De L'Exercice	Red./ Reclassement	Sortie de L'Exercice	Valeur Brute Fin Exercice	Amort. Antérieurs	DOT L'Exercice	Amort. afférents aux sorties	Amort. Cumulés	VCN
Logiciels	1 956 018	329 363	72 372		2 357 753	1 578 061	333 200	-	1 911 261	446 492
Fonds Commercial	101 265				101 265					101 265
Droit Au Bail	32 359				32 359					32 359
Total	2 089 642				2 491 377	1 578 061	333 200		1 911 261	580 116

Tableau des valeurs Brut des Immobilisations (en dinars)

libelle	Solde début ex.	Acquis. exercice	Redress. +	Redress. -	avoir	sortie	solde fin ex
Terrains	2 844 331	-	-	-	-	-	2 844 331
Constructions	44 731 975	973 443	134 818	514 138	-	-	45 326 098
Moteur & Equipement de Rechange Avionique	123 838 138	7 032 468	1 381 704	3 095 832	16 610	-	129 139 868
Matériel De Transport Aérien	1 226 658 707		-	-	-	-	1 226 658 707
Matériel d'Exploitation	41 641 632	527 255	-	-	-	28 712 744	13 456 143
Matériel & Outillage	14 042 299	876 910	-	-	-	23 093	14 896 116
Matériel de Transport Roulant	15 936 368	255 838	-	-	-	9 072 283	7 119 923
Equipements de Bureau	32 510 240	2 532 935	-	-	-	57 393	34 985 781
Autres Immobilisations Corporelles	12 011 445	330 933	-	72 372	-	-	12 270 006
Total	1 514 215 135	12 529 782	1 516 522	3 682 342	16 610	37 865 513	1 486 896 973

Tableau des amortissements (en dinars)

Libelle	solde début exercice	Amort. à la cession	DOT 2004 des sorties	DOT 2004	Red. +	Red. -	Amort fin ex
Constructions	21 064 575	-	-	1 579 687	-	-	22 644 262
Moteur & Equip. de Rechange Avionique	95 041 654	-	-	5 169 513	675 054	2 778 688	98 107 533
Matériel De Transport Aérien	685 190 021	-	-	90 519 912	-	-	775 709 933
Matériel d'Exploitation	35 375 545	26 162 923	1 167 280	684 771	-	-	11 064 673
Matériel & Outillage	10 667 806	15 657		702 901	71	-	11 355 121
Matériel de Transport Roulant	13 289 369	7 832 710	274 227	467 368	724	-	6 198 978
Equipement de Bureau	25 051 016	50 425	1 594	1 624 509	1 130	-	26 627 825
Autres Immo. Corporelles	7 041 405			879 273	1 615	-	7 922 293
Total immobilisations corporelles	892 721 391	34 061 715	1 443 101	101 627 934	678 594	2 778 688	959 630 618
Immobilisations Incorporelles	1 578 061	-	-	333 200	-	-	1 911 261
Total général	894 299 452	34 061 715	1 443 101	101 961 134	678 594	2 778 688	961 541 879

4.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2004		2003
Obligations et bons à long terme	68 127	(1)	18 837
Prêts	32 992	(2)	18 303
Titres de participation	67 801	(3)	38 699
Autres immobilisations	5 966		5 488
Total brut	174 886		81 327
Provisions pour dépréci. des titres de participation	<6 636>		< 7 988 >
Total net	168 250		73 339

(1) Ce poste comprend les échéances des Obligations et des placements en Bons de trésor à long terme :

	2004		2003
Emprunts obligataires	62 130	(i)	15 440
Bons de trésor à long terme	5 997		3 397
Total	68 127		18 837

(i) Ce montant est détaillé comme suit :

Emprunts Obligataires	Sousc.	Durée	2004	2003
STB 2004	12/10/04	3 ans	50 000	-
ATL 2001/1	14/09/01	5 ans	700	1 400
ATL 2000/2	29/12/00	5 ans	-	400
OFFICE DES CEREALES	27/07/01	10 ans	3 600	4 200
EMP. OBLIG ATL 2002/2	15/02/03	5 ans	2 520	3 360
EMP. OBLIG ATL 2002/2	15/04/03	5 ans	510	680
EMP. OBLIG TL 2002/2	30/04/03	5 ans	1 800	2 400
EMP. OBLIG CIL 2002/3	31/03/03	7 ans	3 000	3 000
Total			62 130	15 440

(2) Ce montant se compose comme suit :

Prêts à long terme	Sousc.	Durée	2004	2003
PRETS AU PS	-	-	24	84
PRETS AU PN	-	-	205	245
BS	22/12/04	3 ans	20 000	-
AUTRES PRETS	-	-	33	26
ABC	21/12/01	7 ans	12 730	17 948
Total			32 992	18 303

(i) Il s'agit de la participation de Tunisair à l'effort de construction en France sous forme de prêts remboursables sur 20 ans conformément à la réglementation régissant les Sociétés établies en France

(3) Le poste titres de participations (valeurs Tunisiennes) est détaillé dans le tableau suivant :

(en dinars)	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	capital social	Cumul des provisions		
Société	d'actions	de l'action	d'acquisitions	historiques		2004	2003	Variation
	7 500							
TUNISAVIA	71 250 G	10	10	75 000	6 000 000	-	-	-
	11250 G							
	90000							
Société d'expansion								
Touristique de Tabarka	400	25	25	10 000	-	10 000	10 000	-
Société Tuniso-Saoudienne								
d'investissement	1 250	100	100	125 000	100 000 000	-	-	-
Tourafric	5	100	100	500	320 000	500	500	-
	40 000			120	4 800 000			
	57 000			55	3 135 000			
Tuninter	38 460	55	55	2 115 300				
	60 909			55	3 349 995			
	910				50 050			
	197 279			13 660 845	13 015 365	3 436 334	5 406 947	-1 970 613
	829 008			11	9 119 088			
	426 348			10	4 263 480			
Union Internationale de	100 620			10	1 035 552			
Banques	8 147			10	81 470			
	1 364 123			14 499 590		-		-
	31500	100	100	3 150 000	10 060 000			
Société Aldiana Djerba	2 020	100	100	202 000				
	4 376	100	100	437 600				
	37 896			3 789 600		2 091 778	1 454 116	637 663
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	150 000	-	-	-
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	2 000 000	100 000	82 430	17 570
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	600 000	-	-	-

Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	12 000 000	902 949	902 949	0
Société Tunisair Handling	240 958	100	100	24 095 840	24 095 800	-	-	-
A.T.C.T.								
Aviation Training Center	27200	100	100	2 720 000	8 000 000		-	
	5345							
Compagnie Tunisienne de navigation	3 380 G	10	10	53 450	42 500 000	-	-	-
	8 725							
Centre d'Etude et de Recherche								
Aéronautique	100	10	10	1 000	16 000	-	-	-
Société Tunisie Tourisme	5 250	10	100	-	-	-	52 500	-52 500
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	6 400 000	8 596	12 243	-3 647
Méditerranée Air service	2 340	100	100	234 000	1 800 000			
Société d'Etude et de promotion	4 000							
Touristique de Hammamet	400 G	10	10	40 000	7 920 000	-	-	-
	4 400							
Société des services Nationaux								
et des Residences (SNR)	2 900	5	5	14 500	19 291 180	-	-	-
	3 000							
Société El Fouladh	15 000 G	5	5	15 000	53 339 520	15 000	15 000	-
	18 000							
Société de promotion								
Tourisme Jeune	472	100	100	47 200	779 300	47 200	47 200	-
Société Suffetula	1 000	7,5	7,5	7 500	165 000	-	-	-
Société Gammarth	200	10	10	2 000	745 000	-	-	-
SAGEP	60	10	10	600	840 000	600	600	
	1 000							
SODIS	7 571 G	10	10	10 000	8 169 600	-	-	-
	8 571							
Société Protunisia	400	10	10	4 000	-	4 000	4 000	-
				TOTAL 1	65 072 625	6 616 957	7 988 485	-1 371 528

(3) Le poste titres de participations valeurs étrangers est détaillé dans le tableau suivant :

Société	Nombre d'actions	val nominale de l'action (EUR)	Valeurs d'acquisitions (EUR)	valeurs historiques (TND)	capital social (EURO)	Provisions		Variation
						2004	2003	
Société Civile Immobilière ESSAFA	999	15	15	19 771	15 245	19 772	0	19 772
SITA-BELGE	19	5	5	127	37 000	-	-	-
Union Tunisienne de banque	136 875							
	8 500 G	15	15	2 708 884	30 480 000	-	-	-
				TOTAL 2	2 728 782	19 772		19 772
				TOTAL 1+2	67 801 407	6 636 729	7 988 485	- 1 351 756

4.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2004		2003
Ecart de conversion	40 591	(1)	39 431
Frais de formation	252	(2)	835
Primes de retraite	11 877	(3)	11 333
Total	52 720		51 599

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

	2004		2003
Ecart de conversion Actif	52 352		46 909
Résorptions	<11 761>		<7 478>
Total	40 591		39 431

Le solde de ce poste comprend les pertes de changes latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme sur les emprunts pour financement des avions libellés en EURO ou en Dollar. Les écarts de conversion sont résorbés, à partir de 2004, sur la durée restante échéance par échéance de chaque emprunt.

(2) Ce poste enregistre les frais de formation et de qualification du personnel navigant qui sont résorbés sur une durée de trois ans.

La diminution enregistrée sur ce poste est due à la dotation de l'exercice en résorption des frais antérieurs et à l'absence en 2004 des charges de formation et de qualification à imputer dans cette rubrique.

A signaler que l'amortissement des charges à répartir est opéré sur une durée de 3 ans à compter de l'année de constatation conformément à la norme comptable N.C.10.

(3) Ce poste enregistre des primes servies en 2003 et 2004 pour le départ à la retraite de 1207 employés pour un montant de 26,4 MD résorbés sur une durée de 3 ans

4.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2004		2003
Stocks consommables techniques	29 145		28 392
Stocks de marchandises vendables	39		1 597
Stocks consommables catering	1 237		1 260
Stocks habillement	936		942
Autres stocks consommables	2 451		2 493
Total brut	33 808		34 684
Provisions	<10 279>	(1)	< 9 420>
Total net	23 529		25 264

(1) Les provisions concernent principalement les stocks consommables techniques non movimentés depuis 5 ans.

4.6 Clients et comptes rattachés :

Ce poste s'analyse comme suit :

	2004		2003
Clients ordinaires	34 825	(1)	32 869
Clients douteux	26 120	(2)	25 618
Total brut	60 945		58 487
Provisions	< 26 120>		< 25 618>
Total net	34 825		32 869

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2004		2003
Clients compagnies aériennes	7 485		8 856
Clients administrations	9 474		11 841
Clients AGV et représentations étrangères	2 109		4 879

Clients, divers à l'étranger	7 274	2 813
Clients divers locaux	7 095	2 289
Clients, factures de redressement	2 119	2 254
Autres	167	167
Clients avances et acomptes	<228>	<230>
Total	34 825	32 869

(2) Ce solde se détaille comme suit :

	2004	2003
Compagnies aériennes	9 429	9 874
Administrations tunisiennes	6 411	5 663
Agences de voyages et Tours Opérateurs.	6 463	5 859
Clients divers à l'étranger	1 286	1 867
Clients locaux	993	935
Clients refoulés	686	661
Clients fret	383	366
Administrations étrangères en Tunisie	469	393
Total	26 120	25 618

4.7 Autres actifs courants :

Ce compte s'analyse comme suit :

	2004		2003
Personnel et comptes rattachés	31 205	(1)	29 397
Etat et collectivités publiques	58 388	(2)	53 052
Débiteurs divers	31 549	(3)	28 378
Divers autres actifs courants	42 989		33 508
Total brut	164 131		147 680
Provisions	<32 377>		< 32 377>
Total net	131 754		111 958

(1) Cette rubrique comporte les dépenses du fonds social en prêt et cotisation du fonds de solidarité servies à l'occasion de départ à la retraite du personnel ainsi que les avances non encore retenues sur salaires au 31/12/2004.

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2004	2003
ETAT crédit de TVA	34 786	33 008
ETAT crédit d'impôt	20 460	17 198
TVA à l'étranger à récupérer	359	488
ETAT Impôt avance à l'importation	517	411
ETAT Retenue à la source	2 210	1 891
ETAT Droit de douane fret import	56	56
Total brut	58 388	53 052
Provisions TVA	<30 636>	<30 636>
Total	27 752	22 416

(3) Ce poste se détaille comme suit :

	2004		2003
Débiteurs divers ordinaires	29 808	(i)	26 637
Débiteurs divers douteux	1 741	(ii)	1 741
Total brut	31 549		28 378
Provisions	<1 741>		<1 741>
Total	29 808		26 637

(i) Cette rubrique comporte essentiellement les dépenses courantes depuis la création du fond social au titre des allocations scolaires, vacances et loisirs pour 27 MD ainsi que le reliquat non encore réglé au 31/12/2004 au titre de la cession du matériel à Tunisie Catering pour 1,4MD.

(ii) Le poste débiteurs divers douteux se détaille comme suit :

	2004	2003
ONTT	200	200
Déficit de caisse -Fret	11	11
Affaires Ernest & Erman Istamboul	4	4
Déficit de caisse Djerba	32	32
Déficit de Caisse Lyon	1	1
Déficit Fond de roulement Direction Catering	7	7
Déficit Fond de roulement DOA	1	1
Ministère du transport	119	119
Chèques impayés	1 353	1 353
Divers	13	13

Total	1 741	1 741
--------------	--------------	--------------

4.8 Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2004		2003
Eché. à court terme sur emprunts obligataires	3 310	(1)	53 310
Echéances à court terme sur prêts	4 243	(2)	26 505
Echéances impayées	1 173	(3)	-
Intérêt courus à recevoir	3 711		3 069
Total brut	12 437		82 884
Provision pour dépréciation des prêts	<1 173>		<1 000 >
Total net	11 264		81 884

La variation de (-70 MD) enregistrée par cette rubrique s'explique par le remboursement de l'emprunt obligataire STB 2000 et la fin du règlement des prêts ETAT TUNISIEN au 31/12/2004 et du dépôt à terme Citibank au 22/12/2004.

(1) Les échéances à court terme sur emprunts obligataires se détaillent comme suit :

Emprunts obligataires	Souscrip.	Durée	2004	2003
ATL 2001/1	14/09/01	5 ans	700	700
ATL 2000/2	29/12/00	5 ans	400	400
Office des céréales	27/07/01	10 ans	600	600
ATL2002/2	15/04/03	5 ans	1 010	1 010
TL 2002/2	15/02/03	5 ans	600	600
STB 2000	12/10/00	4 ans	-	50 000
Total			3 310	53 310

(2) Les échéances à court terme des prêts se détaillent comme suit :

Echéances CT sur prêts	Souscrip.	Durée	2004	2003
ETAT TUNISIEN	31/12/92	12ans	-	1 968
ALDIANA	03/06/93	10ans	-	50
ABC	21/12/01	7 ans	4 243	4 487
CITIBANK	22/12/00	4 ans	-	20 000
Total			4 243	26 505

(3) Le montant de 1,1 MD représente les échéances impayées du prêt BATAM.

4.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2004		2003
Placements à court terme	198 181	(1)	159 042
Effets	126	(2)	1 291
Banques	38 823		34 149
Caisses	156	(3)	158
Total	237 286		194 640

(1) Le portefeuille « placement à court terme » se présente comme suit :

	2004	2003
Bons de trésor	153 931	106 748
Billets de trésorerie	-	12 000
Placements en devise	44 250	40 294
Total	198 181	159 042

(2) la variation entre 2003 et 2004 s'explique par le reclassement de la créance BATAM matérialisée par des effets impayés au compte échéances impayées (voir note 4-8(3)).

(3) les soldes en caisse se présentent (en Dinars) comme suit par nature de caisse :

2004	2003
-------------	-------------

Caisse auxiliaire siège	11 288	1 761
Caisse auxiliaire exploitation	12 965	1 733
Caisse auxiliaire technique	6 510	8 801
Caisse association des retraités	19 287	7 808
Caisse principale devises	28 586	58 181
Caisse devises Jerba	-	313
Caisse devises Monastir	-	793
Caisse dépenses des agences en Tunisie	33 454	23 420
Caisse dépenses des agences à l'étranger	43 430	55 004
Total	155 520	157 814

BILAN PASSIFS**4.10 Capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2004	2003
Capital social	77 597 (1)	77 597
Réserve légale	6 413	6 413
Autres réserves et fonds d'investissement	336 734 (2)	336 734
Autres capitaux propres	461 (3)	644
Résultats reportés	<133 888 >	<125 173 >
Modifications comptables	<13 545 >	<5 279 >
Total net	273 772	290 936

(1) Le capital social de Tunisair se répartit de la manière suivante :

	2004	2003
ETAT TUNISIEN	50 330	50 330
CNSS	4 392	4 392
CNRPS	3 026	3 026
AIR France	4 330	4 330
PETITS PORTEURS SUITE "OPV"	15 519	15 519
TOTAL	77 597	77 597

(2) Les autres réserves et fonds d'investissement sont ainsi détaillés :

- Fonds de réserves extraordinaires : 275,4 MD.
- Réserve spéciale de réévaluation : 50,8 MD.
- Fonds d'investissement : 10,4 MD.

(3) Les autres capitaux propres concernent la subvention d'investissement nette des amortissements relative à la participation de la Direction Générale de l'Aviation Civile à l'installation des portes Cockpit blindées sur la flotte de Tunisair.

4.11 Emprunts :

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	2004	2003
Emprunt financement BOEING	166 490	194 508
Emprunt financement AIRBUS	271 503	301 840
Total	437 993	496 348

4.12 Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	2004	2003
Provisions pour RG des réacteurs	76 677	62 820
Provisions pour GV des cellules avions	9 329	7 530

Autres provisions	3 670	(1)	3 575
Total	89 676		73 925

(1) Ce poste se détaille comme suit :

	2004		2003
Provisions pour risque fiscal	2 963		2 963
Provisions pour affaires prud'homales	330		243
Provisions pour litiges commerciaux	164		156
Prov. pour dépréci. fonds intransférables	154		154
Provision pour pénalité de retard CNSS	59		59
Total	3 670		3 575

4.13 Autres passifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	2004		2003
Ecart de conversion	27 187		32 790
Résorptions	<6 325>		<4 138>
Total	20 862		28 652

4.14 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2004		2003
Fournisseurs locaux d'exploitation	18 821		14 602
Fournisseurs étrangers d'exploitation	18 344		25 571
Fournisseurs locaux d'immobilisations	700		1 111
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	10 439		5 827
Fournisseurs, factures non parvenues	13 387		12 446
Fournisseurs – retenues de garantie	247		208
Fournisseurs – intérêts courus	-		2
Fournisseurs – avances et acomptes	<105>		<127>
Total	61 833		59 640

La variation enregistrée sur cette rubrique (+1,2MD) est due essentiellement à l'augmentation du solde du compte fournisseurs locaux d'exploitation (+4,2MD) et celle du solde des postes Fournisseurs d'immobilisations (+4,2MD).

Cette augmentation est atténuée par la baisse du solde fournisseurs étrangers d'exploitation (-7,2MD).

4.15 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2004		2003
Créditeurs divers	98 131		83 190
Titres de transport non encore honorés	58 612	(1)	53 493
Personnel et comptes rattachés	21 001	(2)	16 574
Etat et collectivités publiques	4 667	(3)	5 220
Actionnaires, dividendes à payer	257		257
Divers autres passifs courants	12 303	(4)	7 633
Total	194 972		166 367

(1) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendues jusqu'en 2002 mais non encore utilisées au 31 Décembre 2004.

(2) L'augmentation enregistrée sur ce poste s'explique par les congés non soldés jusqu'au 31/12/2004 pour 1,9MD.

(3) La variation enregistrée sur ce poste (-0,6 MD) s'explique essentiellement par la baisse des retenues TVA sur marchés (-0,5 MD) et les retenues à la source effectuées en 2004 sur les salaires déclarées en 2005 (-0,1MD).

(4) Les divers autres passifs courants englobent principalement les instances diverses à traiter et les produits constatés d'avance.

4.16 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2004		2003
Echéances à moins d'un an sur emprunts	76 127		81 824
Intérêts courus et non échus sur emprunts	4 362		4 562
Charges financières à payer	2		20
Total	80 491		86 406

Les règlements du principal de la dette dollars US effectués entre 2004-2003 se détaillent comme suit :

(en USD)	2004	2003
B737-600	15 382 319	14 348 939
B737-500	8 206 204	9 292 655
A300-600	9 978 261	9 108 696
A320	1 227 297	1 831 618
Total	34 794 081	34 581 908

Les règlements du principal de la dette (en dollars US) effectués par type de financement se présentent de la manière suivante :

(en USD)	2004	2003
Leasing	15 382 319	14 348 939
Emprunt bancaire	19 411 762	20 232 969
Total	34 794 081	34 581 908

Les règlements concernant les avions financés par le leasing (2004) représentent 44% du total payé.

Les règlements du principal de la dette en EURO effectués entre 2004-2003 sont présentés par le tableau suivant :

(en EURO)	2004	2003
A320	17 739 134	20 072 942
A319	8 363 396	8 178 412
Total	26 102 530	28 251 354

Le tableau suivant montre les règlements du principal de la dette en EURO effectués par type de financement

(en EURO)	2004	2003
Leasing	13 417 368	12 836 341
Emprunt bancaire	12 685 162	15 415 013
Total	26 102 530	28 251 354

5. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

5.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	2004		2003
Revenus de l'activité de transport	742 048	(1)	594 466
Revenus de l'acti. d'assistance aux compagnies aérienne.	57 901	(2)	53 113
Total	799 949		647 579

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2004		2003
Transport des passages et des bagages	719 962	(i)	575 579
Transport du fret et de la poste	22 086		18 887
Total	742 048		594 466

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2004		2003
Revenues activité « régulier et supplémentaire »	404 673		350 935
Revenues activité « Charter »	260 853		188 030
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	54 436		36 614

Total	719 962	575 579
--------------	----------------	----------------

Les recettes des vols « réguliers » et « supplémentaires » ont enregistré une augmentation de 15,3%. Les recettes de l'activité charter ont augmenté de 38,7%.

Ces augmentations s'expliquent par :

- Une évolution du trafic « passagers régulier » de 13,8%, passant de 1 626 125 passagers en 2003 à 1 850 620 en 2004.
- Une régression du trafic « supplémentaire » de -1,5% avec 90 230 passagers en 2004 contre 91 573 en 2003.
 - Une amélioration du trafic « passagers charter » de 36,6% soit 1 663 036 passagers contre 1 217 326 en 2003.
- Les augmentations tarifaires par l'instauration à partir de 2004 d'une surcharge fuel sur le réseau Tunisair.
- Une progression du tonnage fret et poste respectivement de 2,7% et 38,7% soit 14487 tonnes fret transportés en 2004 contre 14100 en 2003 et 1072 tonnes de postes transportés en 2004 contre 773 tonnes en 2003.

(2) Le montant se détaille comme suit :

	2004	2003
Assistances commerciales	55 127	48 390
Assistances techniques	2 673	3 240
Assistances catering	6	387
Prestations catering	95	1 096
Total	57 901	53 113

L'augmentation des revenus de l'assistance de 4,8 MD (9 % par rapport à 2003) est due à l'augmentation du trafic et à la hausse de la parité de l'euro.

5.2 Autres produits d'exploitation :

Cette rubrique s'analyse comme suit:

	2004	2003
Ventes en détaxe	5 467 (1)	13 104
Commissions sur ventes des titres de transport	2 874 (2)	2 860
Produits divers d'exploitation	33 505 (3)	25 913
Total	41 846	41 877

La rubrique « autres produits d'exploitation » a accusé une légère baisse de 0,03 MD. Cette baisse est expliquée principalement par la variation négative des ventes en détaxe (une diminution de 7,6MD). Cette baisse est atténuée par l'augmentation des redevances pour concession des ventes à bord pour 4 MD, des produits sur émission des LTA pour 1,4 MD et les produits de réservation pour 0,8 MD.

(1) La baisse de cette rubrique s'explique par la concession en juin 2004 de l'activité vente à bord.

(2) Cette rubrique accuse au 31/12/2004 une légère hausse de +0,14MD due à la hausse du nombre de passagers et des LTA transportés sur les compagnies étrangères.

(3) Ce montant s'analyse comme suit :

	2004	2003
Produits des comptes de réconciliation	11 837	10 558
Produits de réservation	7 017	6 102
Produits sur émissions des LTA	7 790	6 392
Produits des redevances pour concession VAB	4 044	-
Divers autres produits	2 817	2 861
Total	33 505	25 913

5.3 Achats consommés :

5.3.1 Achats consommés de marchandises vendables :

Les achats Consommés de marchandises Vendables ont accusé une baisse de 4,3 MD due à la concession de l'activité « vente à bord » en juin 2004.

5.3.2 Achats d'approvisionnements consommables :

	2004	2003
Carburant des avions	123 256 (1)	75 276
Approvisionnement catering	22 813 (2)	13 081
Approvisionnement techniques	4 640	3 724
Autres approvisionnement consommés	9 730	8 536
Total	160 439	100 617

(1) Les achats de carburant d'avion constituent le principal poste de cette rubrique. L'augmentation enregistrée sur le kérosène provient de la hausse des prix (+35%) en moyenne) et l'accroissement de la consommation exprimée en tonnes (+19,8%).

(2) L'augmentation enregistrée sur cette rubrique est due principalement aux achats de prestations auprès de Tunisie Catering pour toute l'année 2004 contre un semestre pour 2003 passant de 7,8 MD en 2003 à 17,7 MD en 2004.

5.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	2004	2003
Personnel au sol	100 844	112 880
Personnel navigant technique	33 007	28 294
Personnel navigant commercial	15 841	15 487
Total	149 792	156 661

La diminution constatée dans cette rubrique s'explique essentiellement par les départs à la retraite anticipée de 1207 personnes à partir du mois de juin 2003 (795 personnes) et janvier 2004 (412 personnes) et ce malgré la constatation en 2004 pour 2,2MD de la prime de bilan payée en mai 2005.

5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2004		2003
Dotations aux amortissements	112 991	(1)	121 103
Dotations aux provisions	27 387	(2)	24 824
Reprises sur provisions GV et RG	<9 647>		<17 541>
Total net	130 731		128 386

(1) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	2004	2003
Dotations aux amortissements des immo. corporelles	103 070	113 201
Dotations aux amortissements des immo. incorporelles	333	250
Dot. aux résorptions des charges à répartir	9 588	7 652
Total	112 991	121 103

Les dotations aux amortissements des avions sont passées de 99,1MD en 2003 à 90,5 MD en 2004, cette diminution s'explique par :

- La baisse des dotations aux amortissements des avions de type Boeing 737-500 de (-3,4MD). En effet le 2ème Boeing 737-500 a été totalement amorti en 2003 alors que le 3ème Boeing 737-500 acquis en 1994 n'a reçu en 2004 que le complément d'amortissement soit 0,4 MD contre une annuité complète en 2003 de 2,7 MD
- La baisse de la dotation aux amortissements des avions de type AIRBUS 320 de (-5,2MD) du fait que le 6ème et le 7ème AIRBUS 320 acquis en 1994 n'ont consommé en 2004 que le reliquat d'amortissement pour une valeur de 1,9MD contre 7,1MD en 2003.

(2) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	2004		2003
Dot. aux provisions pour révisions générales	22 281		17 508
Dot. aux provisions pour créances douteuses	1 418		2 123
Dot. aux provisions pour grandes visites	3 022		2 693
Dot. aux provisions pour risques et charges	259	(i)	1 567
Dot. aux provisions pour dép. des actifs courants	-		127
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	859		1007
Reprise de provision sur dépréciation des créances	<453>		<201>
Total net	27 386		24 824

(i) Les dotations aux provisions pour risque et charges se détaille comme suit :

	2004	2003
Dotations aux provisions pour risque fiscal	-	1 100
Dotations aux provisions pour affaires prud'homales	87	-
Dot. aux provisions pour affaires commerciales	8	53
Dot. aux provisions pour comptes financiers	437	-
Autres dot. aux amortissements et provisions	-273	414
Total net	259	1 567

5.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2004	2003
Redevances de survol	72 647	58 543
Redevances d'atterrissage	28 917	23 371
Redevances d'embarquement	43 078	31 679
Diverses autres redevances	47 521	37 796
Total	192 163	151 389

Les redevances aéronautiques sont passées de 151,3 MD en 2003 à 192,1MD en 2004 soit une augmentation de 27% due principalement aux augmentations des redevances de survol (+14,1 MD soit +24,2 %), des redevances d'atterrissage (+5,5 MD soit +23,7%), des redevances d'embarquement (+11,4 MD soit +36,1%), des redevances de sécurité (+5 MD soit 32%) et des redevances de réservation électroniques (+3,5 MD

soit 23%).

L'évolution des redevances de survol (+14,1 MD) est due à l'augmentation du nombre de touchées passant de 17 245 en 2003 à 19 417 en 2004 soit une variation de (+12,59%) et à la réévaluation de l'euro.

L'évolution des redevances de sécurité et des redevances de réservation électronique est due principalement à l'augmentation du trafic, à la réévaluation de l'euro ainsi qu'aux augmentations tarifaires des taxes de sécurité sur les aéroports français (+2,4%).

L'évolution des redevances d'embarquement est due principalement à l'augmentation du nombre de passagers

5.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	2004		2003
Assistance fournie aux avions	55 686	(1)	47 571
Entretiens et réparations des réacteurs	27 966	(2)	28 346
Commission sur la vente des titres de transport	22 907	(3)	20 976
Assurance des avions	10 303		10 525
Affrètement d'avions	24 643	(4)	8 879
Diverses autres charges d'exploitation	51 019	(5)	45 545
Total	192 524		161 842

(1) L'évolution du poste assistance fournie aux avions (+8,1MD) est due essentiellement à l'augmentation de la charge de l'assistance commerciale suite à l'augmentation du trafic.

(2) Le poste Entretien et réparation des avions et de leurs équipements a enregistré une légère augmentation qui s'explique par :

- La baisse du nombre de déposes des réacteurs. Au total 5 déposes en 2004 pour entretien en sous-traitance ont coûté 14,2MD soit 4,7MD en moins par rapport à 2003.

- L'augmentation des dépenses d'entretien des équipements des réacteurs et des avions passant de 9,4MD en 2003 à 14,1MD en 2004 soit (+4,7MD)

Les déposes de réacteurs enregistrées durant 2004 concernent l'AIRBUS 320 (3 déposes), l'AIRBUS 300-600 (1 dépose) et BOEING 737-600 (1 dépose).

(3) L'évolution du poste commission sur la vente des titres de transport de (+1,9MD) soit (+9,2%) est due à l'augmentation du trafic atténuée par la baisse des taux de commissions accordées aux agences de voyage de 9% en 2003 à 7% en 2004.

(4) L'évolution des loyers avions de 16MD est due à l'augmentation des frais d'allotement (code share) pour 1,4 MD et l'augmentation des loyers avions pour 14,6 MD.

(5) les diverses autres charges d'exploitation (voir tableau ci-dessus) ont accusé une augmentation de 5,5 MD due principalement à l'augmentation des frais d'hébergement (+1,1MD), des frais d'honoraire (+1,1 MD), des frais de transport et de mission (+0,6MD), les frais de participation au logement et de repas PN (+0,8MD) et les loyers des équipement de Tunisair Handling du 1^{er} octobre au 31 décembre 2004 pour 1MD.

5.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	2004		2003
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immob.	20 893	(1)	23 347
Charges financières LIMOCA	73		<677>
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	848	(2)	1 388
Autres charges financières	106		61
Total	21 920		24 119

(1) Les charges financières ont sensiblement baissé (-2,4MD) en 2004 par rapport à 2003 suite à :

- La variation favorable du taux de change moyen IATA USD de 4%.

- La variation défavorable du taux de change moyen IATA EURO de 7%.

- La chute du « Libor » USD 6mois (-17%) et « Euribor » à taux variable sur lequel sont indexés la plupart des crédits libellés en cette monnaie (-34 %).

- la hausse du « Libor » USD 3mois (3%).

- La diminution des encours qui sont passés de 496 MD en 2003 à 438 MD en 2004.

(2) la diminution enregistrée sur ce poste s'explique par la baisse des dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation de 2004 par rapport à 2003 pour (-0,5MD).

Le tableau suivant montre la variation des charges d'intérêts en TND par type de financement:

	2004	2003
Leasing	12 019 787	11 672 103
Emprunt bancaire	8 872 677	11 674 796
Total	20 892 464	23 346 899

L'augmentation de 3% des intérêts sur les emprunts financés par le leasing est due à l'augmentation du taux de change Euro et à la reprise du taux Libor pour le deuxième semestre 2004.

Le double effet de la diminution du taux de change USD et la fin de remboursement des crédits relatifs au 1^{er}, 6^{ème} et du 7^{ème} B737-500 a provoqué une diminution de 24% des intérêts sur crédit financé par emprunts bancaires.

Le tableau suivant montre la variation des principaux taux appliqués sur l'endettement de Tunisair :

	2004	2003	VAR
Taux Libor 6 mois	1,239	1,502	-17%
Taux Libor 3 mois	1,360	1,309	3%
Taux Euribor	1,926	2,91	-34%

	2004	2003	VAR
TX IATA USD	1,248	1,426	-13%
TX IATA EURO	1,541	1,334	15%

5.9 Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	2004	2003
Intérêts des placements à court terme	7 822	6 669
Revenus des Emprunts Obligataires	4 652	4 814
Intérêts des dépôts bancaires à terme	2 522	3 143
Commissions perçues sur vente devises	588	1 049
Rémunération des comptes bancaires	1 199	1 067
Revenus des Prêts à long terme	199	361
Divers autres produits des placements	871	975
Total	17 853	18 078

Malgré la hausse des intérêts des placements à court terme (+1,1MD), cette rubrique du bilan a enregistré une légère baisse (-0,2MD) due essentiellement à :

- la diminution des intérêts des dépôts bancaires à terme (-0,6MD)
- la baisse des commissions sur vente de devises (-0,4MD) suite à la concession de l'activité vente à bord en juin 2004.
- la baisse des revenus des prêts à long terme (-0,1 MD).

5.10 Autres produits financiers :

La hausse enregistrée dans cette rubrique (+3MD) est due à la plus-value réalisée en 2004 sur l'opération de cession des actions France Télécom pour un montant de 2,7 MD.

5.11 Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	2004	2003
Gains de change	11 335	(1) 20 032
Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	18 563	(2) 3 975
Reprises sur amortissements et provisions	2 027	(3) 12 893
Produits divers ordinaires LIMOCA	1 037	404
Escomptes obtenus	128	465
Divers autres gains ordinaires	49	28
Total	33 139	37 797

La variation enregistrée sur cette rubrique s'explique principalement par :

- (1) - L'annulation des gains de change constatés en 2003 sur les dettes libellées en USD en appliquant la nouvelle méthode de comptabilisation de la résorption des écarts de conversion relatifs à ces dettes (-3,9 MD).
 - La diminution des gains de change relatifs aux opérations autres que celles liées à l'actualisation des dettes libellées en devises (-4,8MD).
- (2) L'augmentation enregistrée sur la rubrique produits nets sur cessions d'immobilisations due essentiellement à la plus value dégagée par TUNISAIR suite à l'apport effectué à sa filiale « Tunisair Handling » de 18MD.
- (3) l'absence en 2004 des reprises de provisions (-10,4MD).

5.12 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	2004	2003
Pertes de change	16 332	(1) 20 122
Pertes sur sinistre avions	-	3 345
Charges diverses ordinaires LIMOCA	195	217
Autres charges diverses ordinaires	587	454
Total	17 114	24 139

(1) La diminution enregistrée sur ce poste provient principalement des pertes de change nées des opérations bancaires en devises, ainsi que l'actualisation des comptes bancaires correspondantes dues aux fluctuations monétaires

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.1 Flux de trésoreries liées à l'Exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitations sont essentiellement issus des principales activités génératrices de revenus de la compagnie et sont composés de :

- 1/ Les rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Les rentrées de fonds provenant de l'assistances commerciale, technique et catering des compagnies tierces par Tunisair.
- 3/ Les encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres, des ventes à bord et des divers autres revenus.
- 4/ Les règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créditeurs divers.
- 5/ Les paiements au personnel ou pour leur compte.
- 6/ Les rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Les intérêts versés y compris les intérêts sur Emprunts.
- 8/ Les paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

	2004		2003
Encaissements reçus des clients	769 117	(1)	627 432
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-596 072	(2)	-495 373
Intérêts payés	-21 161		-24 208
Impôts, Droits, Taxes et Versements assimilés	-26 089		-22 405
Primes d'assurance	-12 234		-12 043
Autres flux affectés à l'exploitation	-5 390		-3 841
Total	108 171		69 562

(1) Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	2004		2003
Encaissements des clients en Tunisie	82 906		79 146
Encaissements des clients à l'étranger	420 192		323 127
Encaissements Compagnies aériennes	25 061		21 745
Encaissements des administrations en Tunisie	15 029		10 882
Produits des Ventes à Bord	5 380		13 139
Encaissements des Ventes B. S. P	220 543		179 384
Divers Autres Encaissements	6		9
Total net	769 117		627 432

(2) Cette rubrique renferme les postes suivants :

	2004		2003
Sommes versées aux fournisseurs	-473 787		-359 565
Sommes versées au Personnel	-122 285		-135 808
Total	-596 072		-495 373

6.2 Flux de trésoreries liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissements comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.

- Les prêts accordés à long et moyen terme.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts de la cession d'obligation ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

(1) Les sommes versées aux fournisseurs pour l'acquisition des immobilisations se détaillent comme suit :

	2004	2003
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	-3 613	-2 325
Fournisseurs locaux d'immobilisations	-3 849	-3 169
Total	-7 462	-5 494

(2) Les sommes versées pour l'acquisition d'obligation et de bons à long terme se détaillent comme suit :

	2004	2003
Emprunts Obligataires	-	-11 050
Bons de Trésor à LT	-5 000	-3 776
Prêts à Long Terme	-20 200	
Autres prêts	-44	-49
Total	-25 244	-14 875

(3) Les encaissements provenant des remboursements de prêts et de cession d'obligations se présentent comme suit :

	2004	2003
Remboursement de prêts	26 519	11 623
Remboursement Emprunts Obligataires	3 310	2 386
Remboursement de bons de trésor	2 400	7 969
Remboursements autres prêts	11	10
Total	32 240	21 989

6.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financements :

Il s'agit des montants relatifs aux versements du principal des montants empruntés (voir Note 4.16).

6.4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

	2004	2003
Gains de change	6 014	8 220
Pertes de change	-3 339	-6 400
Total	2 675	1 820

7. NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements donnés :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	2004	2003
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	3 735	2 398
Cautions données	374	777
Garanties données	575	350
Total	4 684	3 525

7.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	2004	2003
Engagements reçus pour hypothèques et nantissement	480	480
Garanties bancaires reçues	2 230	2 406
Avals bancaires reçus sur billets de trésorerie	12 000	12 000
Cautions reçues	290	292

Total

15000

15 178

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR « TUNISAIR-SA »

Messieurs,

- 1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers définitifs de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA », arrêtés au 31 Décembre 2004.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos travaux d'audit.

- 2- Nous avons effectué nos travaux d'audit conformément aux Normes Internationales d'Audit. L'application de ces normes nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, des estimations importantes faites par la Direction Générale, ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises.

- 3- Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés, et faisant apparaître un total du bilan de 1.187.274 KDT, un résultat net bénéficiaire de 27.675 KDT et un résultat net bénéficiaire après modifications comptables de 19.410 KDT, appellent de notre part, les réserves suivantes :

- 3.1 Les immobilisations de la société ont fait l'objet d'un inventaire physique au cours de l'exercice 2004 et ce, à l'exception des mobiliers et matériels de bureau, matériels et outillages et des autres immobilisations (représentant 2 % de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles). Le rapprochement desdits inventaires aux soldes comptables est en cours de réalisation. Les dépenses prévisionnelles relatives aux travaux des grandes visites du matériel de transport aérien et des révisions générales des réacteurs sont provisionnées puis constatées en charges. De plus, le matériel de transport aérien n'est pas comptabilisé selon la méthode des composants.

Ces méthodes ne sont pas conformes aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°5 et l'IFRS 16 relative aux immobilisations corporelles, ainsi que l'IFRS 37 relative aux provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Nous ne pouvons pas apprécier l'impact de ces remarques sur la réalité et l'évaluation de ces actifs, ainsi que sur la situation nette.

- 3.2 Les prix unitaires moyens pondérés servant pour la valorisation des stocks ne sont pas appuyés par des supports faisant apparaître leurs modalités de calculs. De même, sur la base des informations disponibles, nous n'avons pas pu mettre en œuvre des procédures alternatives permettant de nous assurer de la fiabilité de leur évaluation. Sur la base de ce qui précède, et du fait que les stocks techniques n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique au 31 décembre 2003, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la fiabilité de la valorisation des stocks et des soldes de variation des stocks techniques, tels que présentés dans l'état de résultat.

- 3.3 Les comptes « clients et comptes rattachés » sont en cours de justification. Les soldes comptables de certains comptes clients et ceux issus de la situation de recouvrement ne sont pas rapprochés. Les créances clients libellées en monnaies étrangères ne sont pas actualisées au cours de change du 31 Décembre 2004. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des comptes clients et sur l'impact éventuel des résultats de la mission de justification et d'apurement sur ces actifs et sur la situation nette de la société.

- 3.4 Les rubriques « autres actifs courants » et « autres passifs courants » sont en cours de justification. Elles comprennent des suspens non apurés relatifs à des factures d'achats de biens et/ou de services n'ayant pas été comptabilisés en charges ou en immobilisations, d'une part, et des mouvements remontant à plusieurs exercices et comptabilisés dans des comptes d'attente, d'autre part.

Les comptes relatifs à la gestion du fonds social, présentant un solde compensé débiteur de 13.233 KDT, sont en cours de justification. La dotation de la réserve pour fonds social n'a pas été effectuée sur la base d'une affectation des résultats décidée par l'assemblée des actionnaires, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de la circulaire ministérielle en date du 14 mars 1988. La présentation de la réserve pour fonds social, parmi les autres passifs courants, n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable n° 2 relative aux capitaux propres qui prévoit sa présentation parmi les capitaux propres.

Compte tenu de ce qui précède, et dans l'attente des résultats de la mission de justification et d'apurement des comptes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité de ces rubriques et sur l'impact de ladite mission sur leurs soldes et la situation nette de la société.

- 3.5 Les états de rapprochements bancaires comportent d'anciens suspens, remontant à des exercices antérieurs, et demeurant non apurés. Certains suspens ont été reclassés aux comptes d'attentes présentés parmi les autres actifs et passifs courants. Ainsi, nous ne pouvons nous prononcer, ni sur la réalité des liquidités et l'exhaustivité des flux monétaires enregistrés, ni sur l'impact de la mission de justification et d'apurement des comptes sur les liquidités et la situation nette de la société.
- 3.6 Les comptes « fournisseurs et comptes rattachés », comportant des suspens non apurés depuis plusieurs exercices, sont en cours de justification. Des écarts ont été relevés entre les soldes comptables et ceux confirmés par certains fournisseurs. Les dettes libellées en monnaies étrangères ne sont pas actualisées au cours de change du 31 Décembre 2004. En conséquence, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité de ces comptes et sur l'éventuel impact de leur apurement sur leurs soldes, ainsi que sur la situation nette de la société.
- 3.7 Les redevances aéroportuaires collectées et les redevances facturées par les entreprises aéroportuaires sont, respectivement, comptabilisées parmi les produits et les charges. Ces redevances auraient dû être comptabilisées dans un compte de passif qui devrait refléter, en fin de période, les redevances collectées et non encore facturées par les organismes aéroportuaires. En l'absence d'informations, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de cette constatation et de cette méthode sur les passifs et la situation nette de la société.
- 4- A notre avis, et sous réserve de l'effet des points décrits au paragraphe 3 exposé ci-avant, les états financiers tels qu'arrêtés au 31 Décembre 2004 et qui sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs de la situation financière de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA », au 31 Décembre 2004, des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.
- 5- Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur.
A ce titre, nous n'avons pas relevé de discordances quant aux informations financières présentées dans les états financiers avec celles données dans le rapport d'activité.
- 6- Sans remettre en cause, l'opinion ci-dessus exprimée, nous formulons les observations suivantes :
- 6.1 La mission d'apurement et de justification des comptes ayant pour date d'achèvement initial au 30 Juin 2003 a été prorogée au 31 Décembre 2004. Ces travaux sont en cours de réalisation et de finalisation. Les résultats atteints demeurent, de ce fait, provisoires et non définitifs, en attendant le dénouement de ladite mission.
- 6.2 Les biens acquis en leasing par TUNISAIR ont été comptabilisés contrairement aux dispositions de l'article 15 de la loi 94-89 relative au leasing, en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce, conformément à la convention comptable de «la prééminence du fonds sur la forme», prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable Internationale IFRS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

Tunis, le 14 Juillet 2005

P/C.A.O
Chokri KHANFIR

**Rapport spécial DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 décembre 2004**

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNSIENNE DE L'AIR « TUNISAIR-SA »

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que

nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le champ d'application dudit article.

- La TUNISAIR a accordé à la Société ALDIANA DJERBA, en juin 1993, un prêt de 800 KDT remboursable sur 10 ans et rémunéré à un taux d'intérêt de 15%. La dernière échéance du 05 juin 2003 s'élevant à 50 KDT, a été reportée d'une année, toutefois elle est demeurée impayée.
- Une caution de 675 KDT a été accordée en faveur de Tunisie Catering en couverture du crédit bancaire contracté au près de l'ATB pour un montant de 3.000 KDT ;
- Les subventions accordées au cours de l'exercice s'élèvent à 1.179 KDT ;
- Certains membres de personnel sont détachés au près des sociétés filiales ATCT, TUNISIE CATERING et TUNINTER. Les produits facturés et comptabilisés au titre de ces détachements s'élèvent respectivement à 55 KDT, 4.529 KDT et 614 KDT.
- Les encours des prêts accordés au personnel et financés par le fond social s'élèvent, au 31 décembre 2004, à 18.201 KDT.
- Entre la date de constitution de la société « Tunisair Handling-SA » au 30 septembre 2004 et la date de son entrée effective en exploitation prévue pour le 1^{er} avril 2005, les sociétés « Tunisair Handling-SA » et « TUNISAIR-SA » ont convenu que l'ensemble des charges et des produits liés à l'activité Handling seront prises en compte, respectivement, au niveau des comptes de charges et de produits de la société « TUNISAIR-SA ».

Par ailleurs, celle ci a comptabilisé parmi ses charges, un montant de 948 KDT correspondant aux loyers qui seront facturés par « Tunisair Handling-SA » et ce, en contrepartie de son utilisation des actifs de cette dernière. La convention régissant les dispositions précitées est en cours signature.

De notre part, au cours de nos investigations, nous n'avons relevé aucune autre opération entrant dans le cadre de l'article sus-visé.

Tunis, le 14 Juillet 2005

P/C.A.O

Chokri KHANFIR